

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ET
ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2010



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Institut québécois de planification financière

Nous avons vérifié le bilan de l'Institut québécois de planification financière au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Taillefer Lussier Gauthier

Par Claude Gauthier, CA auditeur

Laval, le 22 avril 2010

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2010

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	2 - 3
BILAN	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 - 12
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Formation et examen	3 150 754	2 220 262
Cotisations annuelles, congrès et publicité	1 302 868	1 387 960
Matériel didactique	89 505	81 260
Intérêts	<u>86 582</u>	<u>95 401</u>
	<u>4 629 709</u>	<u>3 784 883</u>
CHARGES		
Frais de cours (annexe 1)	954 598	740 137
Service des communications (annexe 2)	1 162 963	754 855
Administration (annexe 3)	1 992 271	1 749 517
Intérêts et frais bancaires	<u>84 416</u>	<u>61 680</u>
	<u>4 194 248</u>	<u>3 306 189</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>435 461</u></u>	<u><u>478 694</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SOLDE AU DÉBUT	<u>54 004</u>	<u>67 996</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	2 230	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(12 550)</u>	<u>(13 992)</u>
	<u>(10 320)</u>	<u>(13 992)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>43 684</u></u>	<u><u>54 004</u></u>
ACTIFS NETS INVESTIS EN ACTIFS INCORPORELS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>214 718</u>	<u>241 205</u>
Acquisition d'actifs incorporels à même les ressources non affectées	15 000	28 000
Amortissement des actifs incorporels	(33 445)	(41 350)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>(118 233)</u>	<u>(13 137)</u>
	<u>(136 678)</u>	<u>(26 487)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>78 040</u></u>	<u><u>214 718</u></u>
ACTIFS NETS RÉSERVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT		
SOLDE AU DÉBUT	100 000	-
Contribution à même les ressources non affectées	<u>-</u>	<u>100 000</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>100 000</u></u>	<u><u>100 000</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>1 548 822</u>	<u>1 129 649</u>
Excédent des produits sur les charges	435 461	478 694
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	45 995	55 342
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(17 230)	(28 000)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	118 233	13 137
Actifs nets réservés pour le développement	<u>-</u>	<u>(100 000)</u>
	<u>582 459</u>	<u>419 173</u>
SOLDE À LA FIN	<u>2 131 281</u>	<u>1 548 822</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

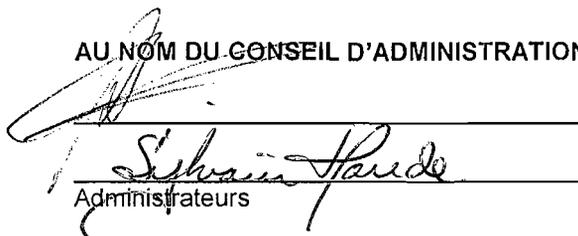
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN

31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	15 568	148 762
Dépôts à terme, taux de 0,60% et 4,00%	2 289 922	2 612 550
Débiteurs (note 4)	123 707	87 787
Frais imputables au prochain exercice	<u>84 548</u>	<u>62 577</u>
	2 513 745	2 911 676
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	43 684	54 004
PLACEMENTS (note 6)	550 000	-
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	<u>78 040</u>	<u>214 718</u>
	<u>3 185 469</u>	<u>3 180 398</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	679 683	703 214
Produits reportés	<u>152 781</u>	<u>559 640</u>
	<u>832 464</u>	<u>1 262 854</u>
ACTIFS NETS	<u>2 353 005</u>	<u>1 917 544</u>
RÉPARTITION DES ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	43 684	54 004
Investis en actifs incorporels	78 040	214 718
Réservés pour le développement	100 000	100 000
Non affectés	<u>2 131 281</u>	<u>1 548 822</u>
	<u>2 353 005</u>	<u>1 917 544</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	435 461	478 694
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 550	13 992
Amortissement des actifs incorporels	33 445	41 350
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>118 233</u>	<u>13 137</u>
	599 689	547 173
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 9)	<u>(488 281)</u>	<u>354 498</u>
	<u>111 408</u>	<u>901 671</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 230)	-
Acquisition d'actifs incorporels	(15 000)	(28 000)
Variation des dépôts à terme	322 628	(755 818)
Variation des placements	<u>(550 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(244 602)</u>	<u>(783 818)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(133 194)	117 853
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>148 762</u>	<u>30 909</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>15 568</u>	<u>148 762</u>

La trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2010****1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés à but non lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Constatation des produits**

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation sont constatés à titre de produits lorsque la formation a lieu.

Les cotisations annuelles des membres sont effectuées sur une base volontaire et sont constatées lors de l'encaissement.

Instruments financiers

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan lorsque l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855 doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation des instruments financiers pour les exercices subséquents sera fonction de leur classement : actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, participations détenues jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs détenus à des fins autres que de transaction.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Participations détenues jusqu'à leur échéance

Les instruments financiers classés comme participations détenues jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont inclus dans les résultats de l'exercice.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2010****2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**Prêts et créances et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état de l'évolution des actifs nets dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux actifs disponibles à la vente sont capitalisés lors de la comptabilisation initiale et ensuite transférés dans les autres éléments de l'état de l'évolution des actifs nets immédiatement après la capitalisation.

Composition des liquidités

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, ils comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition. Aucun autre placement n'est inclus dans les équivalents de trésorerie

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20%
Équipement informatique	dégressif	30%
Équipement téléphonique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

Actifs incorporels

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Le droit de propriété sur la revue « La Cible » n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Ventilation des charges d'administration

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

3. MODIFICATION DANS L'APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

À compter du 1^{er} avril 2009, l'Institut a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés concernant les chapitres suivants :

- a) Le chapitre 1400 « Normes générales de présentation » a été modifié pour inclure les exigences pour évaluer et indiquer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

3. MODIFICATION DANS L'APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » établit les normes pour la présentation d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, ou sinon, les conséquences de cette dérogation.

Les nouvelles recommandations ne doivent pas être appliquées rétroactivement. Ces modifications n'ont eu aucun impact significatif sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation.

4. DÉBITEURS	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Comptes clients	17 759	31 152
Intérêts à recevoir	45 723	56 635
Taxes à la consommation	<u>60 225</u>	<u>-</u>
	<u>123 707</u>	<u>87 787</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sément cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2010</u>	<u>Valeur comptable 2009</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	7 939	5 614	2 325	2 906
Équipement informatique	50 658	38 661	11 997	14 908
Équipement téléphonique	16 627	16 365	262	375
Améliorations locatives	<u>89 871</u>	<u>60 771</u>	<u>29 100</u>	<u>35 815</u>
	<u>165 095</u>	<u>121 411</u>	<u>43 684</u>	<u>54 004</u>

6. PLACEMENTS	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Dépôt à terme échéant le 6 juin 2011, 2,05%	500 000	-
Parts permanentes de la Caisse Desjardins, au coût, taux le plus élevé entre : la moyenne des taux mensuels de l'épargne à terme un an non rachetable majoré de 1,30% ou 4,25%	<u>50 000</u>	<u>-</u>
	<u>550 000</u>	<u>-</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

7. ACTIFS INCORPORELS

	<u>Coût</u> \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable 2010 \$	Valeur comptable 2009 \$
Logiciels	98 716	72 062	26 654	38 076
Site Web	122 200	70 814	51 386	58 409
Droit de propriété sur la revue « La Cible »	-	-	-	118 233
	<u>220 916</u>	<u>142 876</u>	<u>78 040</u>	<u>214 718</u>

8. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Institut définit le capital comme étant composé des soldes affectés et non affectés. L'Institut n'est pas soumis à des exigences en matière de capital d'origine externe.

L'Institut gère ses investissements de façon à permettre l'atteinte des objectifs à l'égard des services fournis aux membres. En matière de gestion du capital, la direction vise à adapter la structure de son capital à la nature et à l'échéance sous-jacentes des actifs financiers, et à détenir des fonds non affectés en quantité suffisante pour lui permettre d'affronter des problèmes financiers imprévus, afin de maintenir la stabilité de sa structure financière. L'Institut cherche à détenir des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

9. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE
DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2010</u> \$	<u>2009</u> \$
Débiteurs	(35 920)	(12 770)
Frais imputables au prochain exercice	(21 971)	165 612
Comptes fournisseurs et frais courus	(23 531)	(340 149)
Produits reportés	<u>(406 859)</u>	<u>541 805</u>
	<u>(488 281)</u>	<u>354 498</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et de l'équipement, à verser un montant de 520 790 \$ jusqu'au 31 juillet 2014. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2011	124 262
2012	117 542
2013	118 618
2014	120 276
2015	40 092

- b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de « La Solution IQPF », à verser jusqu'en décembre 2011 un montant total de 271 250 \$ sur une base annuelle.
- c) L'Institut s'est engagé auprès de deux complexes d'hébergement pour l'organisation des congrès devant avoir lieu en juin 2010 et 2011. En date du 31 mars 2010, des frais d'annulation variant entre 193 790 \$ et 218 013 \$ pour le congrès 2010 et entre 27 454 \$ et 243 793 \$ pour le congrès 2011 seraient applicables. Les frais varient selon la date d'annulation de l'événement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2010.

Risque de crédit

L'Institut établit une provision pour les comptes dont il estime le recouvrement douteux. L'Institut considère qu'au 31 mars 2010, il n'était soumis à aucun risque particulier de concentration de crédit.

Risque de liquidité

L'Institut considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre les parties consentantes. L'Institut utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour faire une estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont les valeurs comptables sont incluses dans le bilan.

Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des parts permanentes correspond à leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

Autres passifs financiers

La valeur comptable des comptes fournisseurs et frais courus correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

12. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Institut offre à un participant par cours d'être agent de liaison. En échange, celui-ci obtient gratuitement la formation. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur de marché des produits cédés.

Des revenus de formation de 41 895 \$ pour 2010 (38 430 \$ pour 2009) ainsi que des frais d'enseignement et préparation du même montant ont été comptabilisés.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
ANNEXE 1 - FRAIS DE COURS		
Enseignements et préparation	409 294	310 034
Déplacements	214 454	181 974
Papeterie et impression	127 485	97 681
Fournitures	34 190	17 891
Location de salles	101 700	76 685
Préparation et correction d'examens	<u>67 475</u>	<u>55 872</u>
	<u>954 598</u>	<u>740 137</u>
ANNEXE 2 - SERVICE DES COMMUNICATIONS		
Publicité et promotion	440 440	239 532
Frais de congrès	378 636	361 522
La Solution IQPF et La Cible	282 669	135 445
Dépliants promotionnels	13 984	7 888
Remise des diplômes	14 859	8 868
Rapport annuel	<u>32 375</u>	<u>1 600</u>
	<u>1 162 963</u>	<u>754 855</u>
ANNEXE 3 - ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	1 224 100	1 092 479
Honoraires professionnels	172 508	218 835
Loyer	127 455	129 084
Déplacements et réunions	95 683	67 569
Entretien et réparations	22 963	14 743
Jetons de présence	36 200	36 000
Frais de bureau	50 410	54 944
Communications	32 235	27 132
Formation du personnel	36 646	14 757
Élections	14 709	13 904
Assurances	3 746	7 341
Mauvaises créances	11 388	4 250
Amortissement des immobilisations corporelles	12 550	13 992
Amortissement des actifs incorporels	33 445	41 350
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>118 233</u>	<u>13 137</u>
	<u>1 992 271</u>	<u>1 749 517</u>